

GUIDANCE PROFESSIONNELLE PERSONNALISÉE® (GPP) SENIORS

OBJECTIFS : la GPP est une pratique éducative d'orientation, commune à l'ensemble des MIFE, à finalité d'emploi (accès à l'emploi, évolution dans l'emploi...) définie comme une approche globale centrée sur la personne, tenant compte de son histoire, de son identité, et de son environnement.

La GPP permet de répondre aux besoins d'information du public et d'accompagner les changements professionnels des adultes, salariés, demandeurs d'emploi en suscitant l'élaboration d'un projet adapté à chacun, et en lien avec l'environnement économique local. Cette prestation pour le public ciblé par la Région AURA est gratuite.

PUBLICS : salariés fragilisés et demandeurs d'emploi de plus de 45 ans.
Séniors

CONTENU ET DEROULEMENT	
<p>DUREE : Parcours sur mesure et adapté aux besoins de la personne</p> <p>Contacts et modalités à retrouver sur l'annuaire :</p> <p>https://intermife.fr/annuaire-des-mife/</p>	<p>Quatre étapes composent la GPP :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Un accueil personnalisé : analyse de la demande et des besoins<input type="checkbox"/> Une phase d'orientation et de travail sur le projet professionnel<input type="checkbox"/> Une phase de validation de projet : confrontation à la réalité<input type="checkbox"/> Une phase d'accompagnement dans la mise en œuvre du projet <p>Chaque étape est indépendante l'une de l'autre, et chacune est mobilisée selon les besoins de la personne</p> <p>Niveau 1 : Assurer un service d'accueil-information, diagnostic de la demande, informer sur l'emploi, les métiers et compétences, la tendance socio-économique, les dispositifs existants</p> <p>Niveau 2 : Conseiller dans l'élaboration d'un projet professionnel, accompagner l'évolution, apporter des repères dans l'offre de service qualification/formations, VAE</p> <p>Niveau 3 : Accompagner de manière personnalisée à la mise en œuvre du projet professionnel, faciliter la concrétisation du projet formalisé, construire des étapes et un plan d'actions (parcours de formation, dispositifs/presta à mobiliser, plan de financement, calendrier prévisionnel, etc....)</p> <p>Modalités pédagogiques : La personne est actrice de son parcours, et créatrice de son devenir professionnel, elle va mobiliser au fil de ses expériences, différents apprentissages et acquérir de nouvelles compétences.</p> <p>Évaluation : Tout au long du parcours, en fonction des objectifs définis lors des entretiens :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vérification de la mise en action des démarches fixées pour l'aboutissement du projet- Suivi du projet à 3-6 mois du bilan du projet- Enquête de satisfaction

